

celticisme [... ce qui] relève de l'erreur et du goût du mythe». Dans sa remarquable thèse sur le bretonisme, Jean-Yves Guiomar avait brillamment démontré comment l'historiographie bretonne du XIX<sup>e</sup> siècle, essentiellement sous la houlette sourcilleuse de La Borderie, avait imposé le point de vue d'une société médiévale héritant en droite ligne de la civilisation celtique, en minorant fortement l'apport romain et en exagérant au contraire les particularismes gaulois, conservés uniquement dans la péninsule. La notion de celtitude, qui n'aurait probablement pas dû quitter le terrain de la linguistique, fut appliquée sur celui de l'histoire de l'art, avec en 1914 l'interrogation de R. Grand «Y a-t-il un style breton ?», qui l'entraîna à des développements du genre : «Le Breton est un Celte traditionaliste et mystique qui perpétue dans la paroisse l'ancienne vie du clan ou *plou* des premiers siècles de l'invasion». En 1923, l'architecte James Bouillé dans sa conférence *De l'art celtique et de l'utilité de son étude pour la création d'un art breton moderne*, tout en rejetant l'idée d'une persistance contemporaine d'un art «celto-breton», admettait que la Bretagne romane subit des influences irlandaises, uniquement d'ordre géométrique car les motifs végétaux de «l'art celtique authentique» ne furent exploités que par les «écoles anglo-saxonne et franco-saxonne». Comme l'écrit Jean Rohou dans son excellent *Fils de *ploucs** (Rennes, 2005, t. I, p. 170), la celtitude est un «pâté d'alouette élastique, que chacun peut modeler à sa guise»...

Que cette constatation finale, qui apparaîtra peut-être iconoclaste ou désabusée, ne dissuade pas les lecteurs d'apprécier à sa juste valeur cette belle thèse, qui montre les puissantes originalités de l'art roman en Bretagne, tout en l'insérant dans la culture artistique du nord-ouest de l'Europe.

Philippe GUIGON

*Letters, ordres and musters of Bertrand Du Guesclin, 1357-1380*, Michael Jones ed. , Woodbridge, The Boydell Press, 2004, LIII-415 p.

Peut-on encore écrire aujourd'hui sur le plus célèbre des soldats français du Moyen âge, Bertrand du Guesclin (1357-1380) ? On aurait pu croire que non, mais la récente parution d'un ouvrage d'une très grande érudition et d'une haute valeur scientifique vient infirmer la réponse. La question qui se pose alors est celle de la manière dont l'auteur de cet ouvrage a pu renouveler le genre. La nature de la publication interpelle en effet. Elle n'entre pas dans la catégorie des livres de récits historiques, et ce n'est pas non plus une énième biographie sur ce soldat qui passa sa vie à sillonner les routes des royaumes de France, de Castille, d'Aragon, de Navarre et du Portugal, comme celles de la province anglaise de Gascogne. Son auteur, Michael Jones, est un médiéviste de réputation reconnue, spé-

cialiste du XIV<sup>e</sup> siècle, il n'est plus à présenter. Ses travaux font aujourd'hui référence et autorité, que ce soit ses études sur le duché de Bretagne ou ses éditions de catalogues d'actes. Pour renouveler les connaissances sur Bertrand du Guesclin, c'est à ce second type de publications auquel M. Jones s'est livré. Mais le titre de son ouvrage, *Lettres, ordres and musters*, ne rend pas bien compte de ce qu'il renferme : il ne s'agit pas uniquement de l'édition des actes intitulés au nom de Du Guesclin, mais aussi de l'analyse ou de l'édition de tout document où il est cité. Ainsi à côté des lettres, ordres et montres proprement dits, figurent des passages de chroniques, des actes à lui adressés ou le concernant, et des documents administratifs d'origine très diverse, qu'ils soient conservés sous forme d'original, de copies ou de mentions. Les actes disparus sont aussi indiqués. Il s'agit donc d'une publication de sources, au sens le plus large de son acception, sur Bertrand du Guesclin à laquelle M. Jones s'est livré.

L'ensemble est classé strictement dans l'ordre chronologique, et rassemble neuf cent vingt numéros, auxquels s'ajoutent vingt-quatre analyses de documents sur l'exécution testamentaire et la succession du connétable de 1380 à 1390. Pour cela M. Jones est allé chercher ses sources dans plus de vingt-cinq centres d'archives ou bibliothèques français et quinze établissements étrangers, surtout de Grande-Bretagne et d'Espagne, et a consulté plus de cent quinze publications de documents et trente-neuf chroniques ou éditions de sources littéraires. Les actes sont tous analysés, et sont édités soit totalement, systématiquement (ou presque) dans le cas d'actes suscrits au nom de Du Guesclin, soit partiellement. Si l'acte a déjà été utilisé ou édité, les références figurent dans les notes qui accompagnent la présentation de l'acte.

Le rassemblement d'un tel ensemble force l'admiration. L'auteur reconnaît que, malgré l'étendue de ses recherches, il n'a pu avoir accès à certains fonds qui l'auraient amené à compléter cette moisson abondante. C'est le propre des historiens, à l'instar des nains de Guibert de Nogent juchés sur des épaules de géants, de compléter les travaux de leurs prédécesseurs et contemporains. Aussi permettons nous de citer deux actes qui ont échappé à la vigilante attention de l'auteur. Il s'agit d'un acte de l'administration d'une des terres normandes de Bertrand du Guesclin, Conches en l'espèce. Conches appartenait au comte d'Évreux et roi de Navarre Charles II (1332-1387). Il l'avait donnée à Jean de Grailly, captal de Buch, en récompense de ses services sur ses terres de France et de Normandie, lequel y avait mis ses représentants qui s'opposaient au pouvoir royal français. Du Guesclin y mit le siège en 1371 (voir les numéros 411 à 416, 418, 420, 441 à 444 de la recension de M. Jones), mais n'en vint pas à bout. La ville finit malgré tout par se rendre, et fut donnée par Charles V à son connétable. C'est du moins ce qu'il est possible de conjecturer à partir de deux actes de tenue d'assises à Conches en 1374 et 1376 indiqués par

Armand Semelaigne dans son *Essai historique de Conches* (Paris, 1867, p. 114 et 116). Le premier acte concerne le sort des héritages d'un homme banni, qui ont été mis entre les mains du connétable, et le second mentionne son procureur. Cette possession est confirmée par l'acte numéro 571, donnée de Conches (localisée par erreur en Eure-et-Loir dans le texte, mais bien dans l'Eure dans l'index) par la femme de Du Guesclin, Tiphaine de Ragueneil. Elle éclaire le numéro 916, qui concerne le don de la terre de Quincarnon dépendant de Conches.

L'ouvrage débute par une longue introduction, qui s'ouvre par un chapitre consacré à l'historiographie du personnage. Le premier biographe de Du Guesclin est le trouvère picard Jean Cuvelier : son œuvre (un poème de plus de 23 346 vers !) est achevée dès le milieu des années 1380, c'est-à-dire dix ans à peine après la mort de son héros ; elle a donc été rédigée de son vivant. Le premier biographe sérieux est Paul Hay du Chastelet, qui donne en 1666 une étude étayée de l'édition de *pièces justificatives* administratives ou diplomatiques. Il faut ensuite attendre deux siècles avant que Du Guesclin attire à nouveau l'attention d'un historien. Ce fut le Normand Siméon Luce, avec en 1876 son premier volume de *Histoire de Bertrand du Guesclin : la jeunesse de Bertrand*, qui mène le récit jusqu'en 1364 (le second volume n'a jamais paru).

Dans le second chapitre de l'introduction, intitulé «*The documents*» (p. XIX-XXII), l'auteur apporte quelques éclairages sur certains points de la carrière militaire de Du Guesclin : ses réussites et échecs, ses acquisitions territoriales, son entourage, et ses compagnons d'armes qui ont participé à ses déplacements. Il attire aussi notre attention sur certains documents qui ne ressortissent pas de la «routine» administrative et sur ce qu'ils peuvent apporter sur la connaissance de la vie de Bertrand, comme les quelques témoignages de ses relations avec son homologue anglais Hugh de Calveley, ses échanges avec l'abbé de Saint-Évroult sur la chasse, les liens qu'il entretenait avec ses parents, comme ses frères ou sa sœur Clémence. Les pages XXII à XXXII de l'ouvrage résument de façon dense et précise la vie de Bertrand du Guesclin, tel que le recenseur a pu l'établir à partir des documents rassemblés : sont ainsi successivement passés en revue les débuts de sa vie, ses services de 1358 à 1370, et ses actions comme connétable de France de 1370 à 1380. Une solide étude diplomatique des actes de Bertrand du Guesclin vient clore cette introduction, avec l'énumération des vingt-six titres qu'il a portés dans les actes, et une description de treize sceaux plus ou moins bien conservés (p. XL-XLIII), et un précieux itinéraire (p. XLVI-LIII).

Les documents sur l'administration des terres étant inexistantes ou presque, M. Jones a pris l'heureuse initiative de faire figurer dans son annexe 2 le fragment de compte inédit de ses terres de Sens (Ile-et-Vilaine) de février 1373 à la fin 1374, rendu par son receveur général, Per-

rot de Guérite, et conservé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. L'annexe 1 ravira par ailleurs les spécialistes de l'histoire militaire, car elle recense tous les chevaliers et écuyers qui ont figuré dans les montres de Du Guesclin en 1370-1371.

Une seule illustration vient agrémente ce magnifique travail. Mais l'objet qu'elle représente est symbolique. Il s'agit de la «boîte de messagers», aux armes de Du Guesclin, utilisée très certainement par son héraut dans les années 1360-1380, et aujourd'hui conservée au musée Dobrée de Nantes. Aucun acte n'a été reproduit, malgré l'usage dans de pareilles publications, permettant d'apprécier, par exemple, la signature autographe de Du Guesclin. Pas davantage de cartes de ses pérégrinations qu'il aurait été facile de représenter à partir de l'itinéraire qui a été dressé, ni de reproductions de miniatures de grandes ou petites chroniques. Ce n'est là que brouille, car les historiens disposent maintenant d'une base scientifique solide, ample et très solidement référencée pour appréhender, autrement que par l'utilisation des ouvrages de seconde main déjà publiés, la biographie du célèbre Breton. Car, en ce domaine, comme en d'autres, il faut revenir aux sources. C'est chose faite, la matière est là, et si l'auteur déplore dans son introduction qu'il n'existe aucune étude scientifique digne de ce nom sur le personnage, il a ouvert la voie aux vocations. Son travail, appelé à faire date, permettra aussi à tout historien de constituer des corpus secondaires d'actes permettant d'apprécier pleinement les actions du connétable dans les différentes zones géographiques où il est intervenu, et de les resituer dans le contexte élargi des histoires nationales. C'est dire tous les services que les *Letters, ordres and musters* de Michael Jones sont amenés à rendre.

Philippe CHARON

Henri DELCROIX, *La Tour de Montbran*. Orphie, 2005, 237 p.

*La Tour de Montbran* est manifestement l'ouvrage d'un passionné. Dès le préambule, Henri Delcroix ne cache pas son attachement pour le hameau de Montbran, connu pour sa foire «ancestrale» et les ruines de sa tour dominant la baie de la Fresnaye. Ce n'est d'ailleurs pas sans fierté qu'il relate comment il obtint l'inscription de la tour à l'inventaire supplémentaire, cent cinquante ans après que Prosper Mérimée l'ait mentionnée parmi les monuments «pour lesquels des secours avaient été demandés et que la commission avait jugés dignes d'intérêt». Cet avant-propos illustre l'influence que peuvent avoir des particuliers soucieux de la préservation du patrimoine local face à la courante inertie des autorités publiques ou la négligence calculée de certains propriétaires. L'action de M. Delcroix mérite, en l'occurrence, d'être saluée. Malheureusement, il semble s'être